

[Texte]

it does. There may have been an odd one somewhere along the line, but it does and has for many years in the RCMP... Nearly all of our communication with that province is totally francophone, depending on if it is a direct report coming in from members there to which headquarters is responding, and anything else that is general is in both official languages. It would be very, very rare to find a slip-up, because that has been the policy on the force, and the practice, for a long, long while now.

Mr. Robinson: It may have been the policy, Mr. Chairman, but certainly according to members in C division, that has not been the practice.

Commr Simmonds: I would like to see the proof of that, because if it is not happening, then there is certainly something wrong that I should know about. It just is not the case. It is going out in a bilingual format.

Mr. Robinson: I would be glad to communicate further with the Commissioner on that matter, Mr. Chairman.

Commr Simmonds: Please.

Mr. Robinson: I would like to turn to the question of the prison that is currently being built, the \$70 million boondogle at Port-Cartier in the Prime Minister's riding, located far away from the families of prisoners who will be incarcerated there, and far away from support services. It is a correctional monstrosity, Mr. Chairman. I would like to ask the Solicitor General to indicate whether he has in fact assured himself that there was no involvement by the Prime Minister's Office in the decision to locate this prison at Port-Cartier.

• 1020

I realize there is no record of involvement by the Prime Minister's Office. The Minister has made it quite clear. But he also indicated in a handwritten note in his briefing material that he could not say there had been no involvement by the Prime Minister's Office in this decision.

Let me ask the Minister if the Minister has asked the Prime Minister whether his office was involved, directly or indirectly, in the decision to locate this prison at Port-Cartier.

Mr. Kelleher: First of all, Mr. Chairman, I would like to have on the record that I do not in any way agree with the statements made in the preamble.

Mr. Robinson: I took it to be the case, Mr. Kelleher.

Mr. Kelleher: I thought you would, but just to clarify it, I thought I would put it on the record.

As I have said repeatedly, Mr. Chairman, the decision to build and locate the jail in Port-Cartier was a government decision. As the hon. member well knows, I arrived in the department in July. I was not there during this; I am not trying

[Traduction]

déjà, monsieur le président. Il y a peut-être eu une exception par ci par là, mais depuis de nombreuses années déjà à la GRC... La quasi-totalité de nos communications avec cette province se font en français, qu'il s'agisse d'une réponse que la direction générale envoie à un rapport qui lui a été directement envoyé par un membre ou d'autre chose qui est normalement préparé dans les deux langues officielles... Les oublis se font vraiment très, très rares, car la GRC suit cette politique et cette pratique depuis fort longtemps.

M. Robinson: Cette politique existe peut-être bel et bien à la GRC, monsieur le président, mais d'après les membres de la direction «C», la pratique aura été tout autre.

Comm. Simmonds: J'aimerais en avoir la preuve, car si cette règle n'est pas suivie, alors il y a quelque chose qui ne tourne pas rond et dont je devrais être au courant. Ce n'est tout simplement pas le cas. Tout est bilingue.

M. Robinson: Monsieur le président, je me ferai un plaisir d'en rediscuter avec le commissaire.

Comm. Simmonds: Je vous en prie.

M. Robinson: J'aimerais maintenant passer à autre chose, notamment à ce projet ridicule de construire une prison de 70 millions de dollars à Port-Cartier, dans la circonscription du premier ministre, une prison qui sera très loin des familles des détenus qui y seront enfermés ainsi que des services de soutien nécessaires. C'est une aberration, monsieur le président. Le solliciteur général est-il convaincu que le cabinet du premier ministre n'a joué aucun rôle quant à la décision de construire ce pénitencier à Port-Cartier?

Je sais bien qu'il n'y a aucune trace d'une intervention possible du Cabinet du premier ministre. Le ministre l'a très clairement fait savoir. Mais il a également souligné dans une petite note écrite à la main et qui figure dans les documents qu'il a apportés avec lui, qu'il n'était pas en mesure de déclarer qu'il n'y avait eu aucune intervention du Cabinet du premier ministre dans cette décision.

Permettez-moi de poser la question suivante au ministre: a-t-il demandé au premier ministre si son Cabinet est intervenu directement ou indirectement dans la décision de faire construire cette prison à Port-Cartier?

M. Kelleher: J'aimerais tout d'abord déclarer, monsieur le président, afin que cela figure clairement au procès-verbal, que je n'accepte aucunement les déclarations qui ont été faites dans le préambule à la question.

M. Robinson: C'est ce que j'avais cru comprendre, monsieur Kelleher.

M. Kelleher: Je m'en doutais, mais pour que les choses soient bien claires, je tenais à faire une déclaration là-dessus pour que cela figure au procès-verbal.

Comme je l'ai déjà dit maintes fois, monsieur le président, la décision de construire cette prison à Port-Cartier a été prise par le gouvernement. Comme le sait très bien le député, je suis arrivé en poste en juillet. Je n'étais pas au ministère lorsque la décision a été prise. Et je ne dis pas cela pour m'esquiver. J'ai